



Association Bouge Ta Vie !
228 Chemin de Chenelat
74330 Poisy
www.bougetavie.org

06 51 26 71 21

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2023-2024

En cochant la case adéquate du formulaire d'inscription, je déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur ci-dessous

Le Bureau de Bouge Ta Vie! vous prie de prendre connaissance du règlement en totalité. À l'issue de celui-ci, vous trouverez le lien qui vous permettra de vous inscrire aux activités pour l'année académique 2023-2024.

Article 1. Validité d'inscription

L'inscription n'est valide qu'après réception de la fiche d'inscription remplie dans laquelle le pratiquant a coché avoir lu et accepté le règlement intérieur, et s'engager à fournir le questionnaire santé de la fédération "Sports pour tous".

Dans le cas où un événement dans le courant de l'année ne vous permet plus de pratiquer les activités proposées par l'association, il pourra être demandé un remboursement sur présentation d'un justificatif médical ou de changement de domicile.

Article 2. Inscription définitive

L'inscription n'est définitive qu'une fois votre formulaire d'inscription renseigné complètement ainsi qu'après réception du paiement dans sa totalité.

Article 3. Adhésion et affiliation

Le pratiquant s'inscrit pour une année académique, soit de septembre à juin. Le montant de l'inscription comprend l'affiliation à la fédération "Sports pour tous" et l'adhésion à l'association Bouge Ta Vie ! pour l'année académique

Article 4. Disponibilité par séance

L'abonnement à l'année peut être utilisé plusieurs fois par semaine dans les limites des places disponibles. Pour des raisons de sécurité afin que les pratiquants puissent évoluer dans de bonnes conditions, voici ci-dessous la disponibilité pour chaque séance :

Séance	Capacité (# personnes)
Renfo	20
Samba	25
CIRCL Mobility™	30
Zumba® fitness	54
Zumba® Kids CM1 – 4ème	24
Zumba® Kids CP – CE2	20

Article 5. Dates

Les séances débuteront le 11 septembre 2023 et se termineront le 5 juillet 2024.

Article 6. Période des animations

Les différentes activités proposées ont lieu à la salle de danse du gymnase du collège de Poisy, mise à notre disposition par la municipalité. Les dates d'ouverture et de fermeture dépendent donc de l'agenda de la Mairie, ainsi les animateurs bénévoles ne sont pas tenus d'assurer leurs séances pendant les vacances scolaires de la zone académique de Grenoble dont dépend l'association. En fonction des créneaux accordés par la mairie, les éventuelles séances sur ces périodes de vacances seront communiquées une semaine avant.

Article 7. Agenda hebdomadaire des animations

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
18:30 - 19:00			Zumba Kids Minions avec Kelly		18H45 Zumba Kids avec Hélène
19:00 - 19:30	Zumba Fitness avec Stéphanie				
19:30 - 20:00			Zumba Fitness avec Delphine	Zumba Fitness avec Delphine	19H45 Zumba Fitness Olivia&Sandra
20:00 - 20:30	Renfo avec Rico				
20:30 - 21:00			Samba avec Delphine	CIRCL Mobility™ avec Delphine	
21:00 - 21:30					
21:30 - 22:00					

Article 8. Attestation de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive

Depuis la rentrée 2022, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ne sera plus obligatoire dans les Clubs Sports pour Tous.

Ce que disent les décrets (source : Fédération "Sports pour tous")

- **Pour les majeurs** : Suite à l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la proposition de loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le Sport, l'accès aux clubs sportifs par les pratiquants est facilité en **supprimant l'obligation de présenter un certificat médical pour les majeurs** et en confiant aux commissions médicales des fédérations sportives le soin de définir les conditions dans lesquelles la présentation du certificat médical est exigée pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence.
- **Pour les mineurs** : Depuis le décret du 7 mai 2021, **le certificat médical n'est plus nécessaire, pour les mineurs**, pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive. Le responsable légal du mineur doit remplir avec lui le questionnaire de santé. Si toutes les réponses sont négatives, le responsable légal doit compléter et fournir l'attestation au Club.
- La sécurité avant tout. Si nos animateurs diplômés ont les compétences pour assurer la sécurité des pratiques, nous recommandons néanmoins à nos adhérents de prendre l'avis de leur médecin traitant ou de s'assurer via le questionnaire de santé qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique de l'activité choisie.
- Lien du questionnaire santé (majeurs) : <https://www.sportspourtous.org/medias/fichiers/questionnaire%20medical%20v2%20personnalisable.pdf>
- Lien du questionnaire santé (mineurs) : https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-QS-Sportifs-mineures_INT.pdf
- Attention enfants : [https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-Attestation-QS%20\(1\).pdf](https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-Attestation-QS%20(1).pdf)

Article 9. Tarifs pratiqués

Rappel : Les montants indiqués pour accéder aux activités comprennent l'affiliation à la fédération Sports pour Tous et l'adhésion à Bouge Ta Vie !

Activités	Montant	Commentaires
Adhésion simple sans activité sportive	12.00 €	Donne accès aux AG et aux ateliers et soirées à un tarif préférentiel, lorsque ceux-ci sont payants
Renfo	100.00 €	Donne accès aussi à la Samba et au CIRCL Mobility™
Samba	100.00 €	Donne accès aussi au Renfo, et CIRCL Mobility™
CIRCL Mobility™	100.00 €	Donne accès au Renfo et à la Samba
Zumba® Fitness Adultes*	200.00 €	Donne accès à toutes les activités autant de fois que l'on veut par semaine (sauf Zumba® Kids) Dans la limite de la capacité d'accueil de la salle
Zumba® Kids CP - CE2	100.00 €	PASS'SPORT accepté, vous payez la totalité et un remboursement par virement sera effectué après réception du document de la CAF et d'un RIB.
Zumba® Kids CM1 - 4ème	100.00€	PASS'SPORT accepté, vous payez la totalité et un remboursement par virement sera effectué après réception du document de la CAF et d'un RIB.
Famille 1	250.00 €	1 adulte + 1 enfant
Famille 2	150.00 €	2 enfants
Famille 3	300.00 €	1 adulte + 2 enfants
50 % de réduction pour les demandeurs d'emploi, étudiants et les > 65 ans	- 50%	Présentation d'un justificatif de situation obligatoire (attestation P.E, carte étudiant...)

*** Les adolescents (12/16 ans) peuvent participer aux séances adultes à la condition qu'un de leurs parents participe aussi.**

Article 10. Paiement des séances

Les séances se paient en début de période, par carte bancaire (CB) directement sur le site, possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois en cliquant sur le simulateur de paiement.

Si le règlement de votre adhésion n'est pas possible par carte bancaire, il est demandé au futur adhérent de contacter le secrétariat à contact@bougetavie.org.

Article 11. Vos données personnelles

Le Bureau de Bouge Ta Vie! ainsi que ses animateurs, ou toute autre personne agissant pour le compte de Bouge Ta Vie! s'engagent à ne pas diffuser vos coordonnées à des fins de prospection commerciale

.Article 12. Photographies et vidéos – Respect de la vie privée – droits d'auteurs

Afin de protéger la vie privée de chacun, aucun film, aucune photo ne seront pris sans l'accord des participants au préalable sauf événement organisé sur un lieu publique. De plus, aucune diffusion sur le WEB ou réseaux sociaux ne sera autorisée sans accord.

Le Bureau de Bouge Ta Vie! ainsi que ses animateurs rappellent que l'identité numérique des enfants doit être préservée à tout prix.

Les smartphones doivent rester dans les sacs lors des séances; le Bureau de Bouge Ta Vie! ainsi que ses animateurs déclinent toute responsabilité et caution si des adhérents ou non adhérents captent des images et vidéos à des fins de diffusion, à leur insu.

Enfin, les enchaînements chorégraphiques restent la propriété des animateurs de Zumba LLC le cas échéant.

Article 13. Pratique

L'équipe d'animateurs (et le bureau) qui vous encadre tout au long de l'année est composée uniquement de bénévoles qui souhaitent partager un peu de leur temps pour animer les séances.

Si le nombre d'adhérents aux séances est insuffisant (moins de 10 personnes), l'animateur ou l'animatrice se réserve le droit d'annuler la séance au début de celle-ci (**certaines activités ne se prêtent pas ou peu aisément à un faible taux de participation**).

Pour votre bien être, nous vous conseillons d'emporter une bouteille d'eau et une serviette à chaque séance.

Il est obligatoire de porter des baskets dédiées à l'activité et à l'usage de la salle de danse, **à semelles non marquantes et propres**. Vous devez arriver avec vos chaussures dans votre sac et non pas aux pieds afin de préserver leur propreté. Le cas échéant, l'accès à la salle de danse pourra vous être refusé par le personnel du gymnase. (Règlement de la mairie)

Des tapis de sol seront nécessaires pour la pratique des activités de Renfo, Samba et de CIRCL Mobility™

Pour des raisons d'hygiène, le port du tee-shirt(ou débardeur) est obligatoire pour les enfants et les adultes.

Article 14. Responsabilité

Je m'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant aux activités de Renfo, de Samba, du CIRCL Mobility™ de Zumba® Ado, de Zumba® Kids et de Zumba® Fitness, ainsi qu'à respecter les consignes des organisateurs et/ou des propriétaires des salles.

Je certifie être assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrais leur causer lors la pratique du Renfo, Samba, CIRCL Mobility™, de Zumba® Kids et de Zumba® Fitness.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique du Renfo, Samba, CIRCL Mobility™, Zumba® Kids et de Zumba® Fitness.

Je reconnais m'être assuré(e) en répondant au questionnaire santé ou en consultant un médecin préalablement à mon inscription, ne pas faire l'objet de contre-indication médicale de nature à m'empêcher de pratiquer le Renfo, Samba, CIRCL Mobility™, Zumba® Kids et la Zumba® Fitness.

Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens et aux biens d'autrui, je ne pourrai tenir responsable en cas de perte, vol ou bris de mes biens, l'association Bouge Ta Vie ! ni les propriétaires des salles. Ceci s'applique également lors des soirées privées proposées par Bouge Ta Vie !.

Je m'engage également à faire preuve de respect et de courtoisie envers les membres du bureau, les animateurs, les adhérents et les responsables des salles. Le bureau pourra être informé d'un conflit éventuel et sera médiateur si cela s'avère nécessaire. Le bureau se réserve le droit d'exclure de l'association et sans remboursement tout adhérent qui ne respecte pas ses engagements après avertissement.

Et je m'engage aussi à respecter l'équipement des autres et le matériel présent dans les salles.

Un règlement dédié aux enfants a été élaboré. Il leur est demandé de le co-signer.

Si je suis parent d'un enfant participant à une activité Zumba® Kids, je m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.

Article 15. Décharge de responsabilité

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserves liés à l'entraînement à la pratique du Renfo, Samba, CIRCL Mobility™, Zumba® Kids et de Zumba® Fitness, l'association Bouge Ta Vie !, ainsi que tout invité, collaborateur ou tiers.

Je dégage, par conséquent en ma qualité de pratiquant de cette activité ou spectateur, l'association Bouge Ta Vie !, les membres de son équipe ou invités, de toutes responsabilités, en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours contre l'association Bouge Ta Vie !, les membres de son équipe ou invités.

Inscriptions :

Si vous êtes en accord avec notre règlement, vous pouvez cliquer sur lien ci-dessous :

<https://bougetavie.s2.yapla.com/fr/espace-membres>